

# LE MEDAD

## AU SECOURS DE L'ÉOLIEN

Suite à un article à charge contre l'énergie éolienne, paru dans le *Figaro Magazine* en février, le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables (MEDAD) a jugé utile de défendre la filière. Avec le concours de l'Ademe, il a publié une note répondant point par point aux accusations des journalistes. À propos du CO<sub>2</sub>, cette note indique que « sur l'année 2008, l'éolien permettra d'éviter l'émission de 1,65 million de tonnes de CO<sub>2</sub> ». Et de 16 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an en 2020, avec un parc de 25 000 MW. Au sujet de la productivité, le texte rappelle que celle du parc éolien français « est largement supérieure à la moyenne européenne ». Concernant le coût de l'éolien, elle précise qu'il est pour le consommateur de 0,024 centime d'euro par kWh consommé. Pour un ménage français qui consomme 2 500 kWh par an (hors chauffage électrique), le coût est donc de 0,60 euro par an.

## INVESTISSEMENT LOCAL EN PAYS DE VILAINE

L'association Éoliennes en Pays de Vaine espère construire des parcs éoliens grâce à l'investissement des habitants. 80 particuliers et 3 clubs d'investissement d'épargnes solidaires (Cigales) lui ont déjà apporté 210 000 €. Une somme complétée à hauteur de 90 000 € par le conseil général de Loire-Atlantique à travers une société d'économie mixte dédiée aux énergies renouvelables. Les 300 000 € ainsi réunis ont servi à financer les études permettant le dépôt de deux permis de construire. L'un, déposé en février, pour le parc de Sévérac-Guenrouët en Loire-Atlantique (4 éoliennes de 2 MW). L'autre, qui sera déposé prochainement, pour Béganne dans le Morbihan (8 MW). Si les projets sont acceptés, ils coûteront 11 à 12 millions d'euros chacun. Les particuliers, les collectivités locales et les entreprises seront alors sollicités pour participer à l'investissement.



<http://leseoliennes.free.fr>